

Procédure d'accompagnement type d'un chantier suivi et mise en œuvre des outils de la Charte qualité des réseaux d'eau potable et d'assainissement en Languedoc Roussillon

La Charte qualité des réseaux d'eau potable et d'assainissement du Languedoc Roussillon est une démarche qualité financée par l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée et Corse, et les départements de l'Aude, du Gard, de l'Hérault et des Pyrénées-Orientales.

Elle apporte une aide aux maîtres d'ouvrage et autres acteurs d'une opération d'eau potable et/ou d'assainissement, et a pour objectifs :

- Améliorer la qualité des réseaux
- Allonger leur durée de vie
- Optimiser les investissements des collectivités
- Préserver l'environnement

La Charte qualité rappelle et précise le rôle de chaque intervenant et les différentes étapes clés d'une opération. La Charte qualité est un cadre de bonnes pratiques.

Elle est aussi une répartition claire des responsabilités et rôle de chacun ainsi qu'une reconnaissance de la qualité de chacun.

Elle permet également au chantier engagé de bénéficier de réponses techniques et réglementaires rapides.

Le chargé de mission de la Charte qualité gère les interfaces entre les partenaires depuis les études initiales jusqu'à la mise en service (ou la remise en service dans le cas de réhabilitation) du réseau. Il ne remplace aucun partenaire de l'opération.

1/Accompagnement d'un chantier suivi :

L'Accompagnement type d'un chantier suivi par le chargé de mission est le suivant:

- Rencontre du maître d'ouvrage par le chargé de mission de la Charte qualité et un membre du Conseil Départemental pour présenter la Charte qualité et engager le chantier sous charte.
- Suivi de la réunion de présentation de l'analyse des offres de maîtrise d'œuvre (MOE)
- Suivi de la réunion de présentation du projet par le MOE
- Suivi de la réunion de présentation des offres des entreprises travaux par le MOE
- Suivi de la réunion de préparation du chantier
- Suivi des réunions de chantiers (au moins une fois par mois)
- Présence à la réception de l'ouvrage
- Réunion du bilan qualité du chantier

Cette liste est fonction du chantier et des disponibilités des chargées de mission.

Dans cet accompagnement, le rôle du chargé de mission est de :

- Recenser les difficultés et les besoins éventuels des acteurs dans la mise en application de la Charte qualité.
- Evaluer les effets de la Charte qualité au travers des retours d'expériences de terrain et la réalisation du Bilan qualité du chantier.

2/Mise en œuvre des outils

Les missions de l'animateur permettent d'élaborer des outils pour faciliter la mise en œuvre des opérations. Ci-dessous, la liste des outils de la Charte qualité mis à la disposition des acteurs d'un chantier sous Charte :

- Information sur la Charte qualité au moment du Schéma directeur
- Information sur la Charte qualité au moment de la demande de subvention
- Délibération type d'une collectivité pour engager un chantier sous Charte
- Procédure d'accompagnement type d'un chantier suivi
- Formulaire d'attestation de réalisation des travaux sous Charte
- Fiche DT-DICT
- Etudes préalables :
 - CCTP étude géotechnique - Phase 1
 - CCTP étude géotechnique - Phases 1 et 2
 - Fiche de caractérisation de la nature du sol
 - CCTP étude parcellaire
 - Fiche étude de l'habitat
 - CCTP étude topographique
- Aide au choix des matériaux : Guide d'aide au choix des matériaux
- Choix d'un assistant à maîtrise d'ouvrage (Acte d'engagement, CCTP....)
- Aide au choix du maître d'œuvre

- Informations à inclure dans le cahier des charges du MOE : rôle et responsabilité lors d'une opération sous Charte
- Information à inclure dans le cahier des charges de l'entreprise de travaux : rôle et responsabilités lors d'une opération sous Charte qualité
- Analyse des offres d'entreprises :
 - Mode d'emploi de l'outil d'aide à l'analyse des offres
 - Tableau d'aide à l'analyse des offres pour les entreprises de travaux
- Document d'Assurance Qualité (DAQ)
- Essais de réception :
 - Pour une opération d'assainissement
 - CCTP contrôle de compactage
 - CCTP contrôle d'étanchéité
 - CCTP Inspection Visuelle et télévisuelle
 - Pour une opération d'eau potable
 - Guide technique de l'ASTEE – Réservoirs et canalisations d'eau destinée à la consommation humaine : INSPECTION, NETTOYAGE ET DESINFECTION - <http://social-sante.gouv.fr/IMG/pdf/guid0713.pdf>
- Bilan de chantier sous Charte qualité

Des documents règlementaires de référence sont également mis à disposition sur le site internet de la charte : <http://www.charte-qualite-lr.org>